

## **La relance de la croissance française et européenne : aucune solution classique n'est praticable, il faut avoir recours à une approche nouvelle**

Relancer l'économie et créer de l'emploi à court terme dans un pays dont la dette publique est élevée, avec un déficit commercial croissant depuis près de dix ans et qui a atteint 70 milliards en 2011 est en soi difficile. C'est devenu impossible aujourd'hui avec les remèdes classiques, notamment keynésiens, aussi bien pour la France, si elle souhaitait faire cavalier seul, que pour l'Union Européenne ou la zone euro. La difficulté s'accroît encore quand on veut que cette croissance ne se fasse pas au détriment de l'environnement mais, au contraire, s'accompagne d'une réduction de l'impact de nos consommations sur la planète, en clair la consommation d'énergie et de ressources naturelles.

Le déficit commercial de la France est imputable pour 70 % à l'énergie et pour 30 % aux biens manufacturés (source : projet de loi de finance pour 2012). En terme de zone géographique, les trois grands déficits sont avec la Chine (28 milliards), les pays d'Europe Occidentale, presque exclusivement l'Allemagne (30 milliards) et avec les pays pétroliers.

De ce fait :

- une stratégie de rééquilibrage de la balance commerciale par déflation compétitive n'est pas compatible avec l'appartenance de la France et de l'Allemagne à la zone euro ;
- en 1981, au moment de l'arrivée de la gauche au pouvoir, la tentative de relancer la croissance par une augmentation de la demande solvable des ménages s'était traduite par un creusement subit du déficit commercial et cette tentative serait plus hasardeuse encore aujourd'hui du fait de l'ouverture des économies et de leur intégration mondiale. L'effet serait encore plus fort si, par le biais d'une plus grande justice fiscale, on augmentait sélectivement la demande solvable de la population la moins aisée car le poids des dépenses énergétiques et des biens de consommation courante est plus élevé chez les bas revenus que chez les hauts revenus ;
- la relance de la croissance par l'augmentation de la dépense publique n'est pas envisageable du fait du taux d'endettement élevé et des engagements européens.

La relance de la croissance sans détérioration des comptes publics ou de la balance commerciale est d'autant plus difficile que les filières de production mondiales sont plus intégrées. Ces filières sont, structurées par des entreprises multinationales, ce qui rend difficile l'analyse de la balance commerciale car les flux entrant et sortant mélangent produits finis vendus et biens intermédiaires intervenant à un stade ou à un autre de la production.

Au niveau européen, l'exigence première sera de rééquilibrer les échanges avec la Chine en imposant un principe de réciprocité, obtenu soit par réévaluation du yuan soit par la taxation aux frontières du contenu en « carbone caché » des importations. La consommation énergétique actuelle en Europe est de 10 tep par habitant : 7 tonnes de consommation énergétique directe et 3 d'énergie cachée, c'est-à-dire d'énergie nécessaire à la production des biens que nous importons : nous transférons sur la Chine, la charge d'importer cette énergie pour des biens qui nous sont finalement destinés. Le commerce de l'Europe avec la Chine était à peu près équilibré jusqu'au début du 21<sup>e</sup> siècle ; le déficit commercial a commencé à croître rapidement en 2004. Il a atteint son maximum en 2008 avec près de 300 milliards de dollars et est de 200 milliards aujourd'hui.

Avec l'Allemagne, la meilleure solution est qu'elle réévalue ses salaires, solution socialement plus acceptable qu'une baisse des salaires chez ses voisins.

Mais aucune de ces deux mesures ne répond à la nécessité de réduire massivement la consommation d'énergie et de ressources naturelles. Au contraire, toute relance de la croissance se traduit mécaniquement par une croissance de la consommation d'énergie et de ressources naturelles. Certes, l'économie classique n'est pas totalement démunie pour gérer cette contradiction. On peut agir sur la fiscalité, en taxant plus la consommation d'énergie et les ressources naturelles et en allégeant d'autant le coût du travail. On peut prôner « l'économie verte » en investissant massivement dans des techniques qui permettent d'assurer un bien-être équivalent avec une consommation moindre d'énergie, l'archétype en étant l'investissement dans l'isolation thermique de l'habitat ancien. On peut aussi, à titre militant, inviter les citoyens à une consommation plus responsable, en les incitant à acheter français ou européen -à condition que ce ne soit pas mystificateur en raison de l'intégration internationale des filières de production-, en encourageant les « circuits courts », en utilisant la commande publique, par exemple pour la restauration collective, pour réorienter les habitudes de consommation. Malheureusement, ces remèdes conventionnels ont leurs limites. Prenons l'exemple d'une taxation supplémentaire de l'énergie fossile. L'idée semble séduisante. Mais tout de suite est brandi le spectre des délocalisations. Cette taxe n'aurait son plein effet que dans la mesure où elle serait européenne et, surtout, où l'on taxerait au passage des frontières européennes le « contenu carbone caché » des importations. Les deux choses sont faisables. Les experts de l'Organisation Mondiale du Commerce ont reconnu qu'une telle taxation ne serait pas incompatible avec les règles de l'OMC. Mais cela implique à la fois un accord des 27 Etats membres et un bras de fer avec la Chine, avec des mesures de rétorsion à la clé. Mais le plus grave obstacle à cette taxation vient du fait qu'en France plus du quart de la population est en état de « précarité énergétique », n'arrive plus à payer ses factures de chauffage, d'électricité et d'essence. Les classes moyennes basses ont été, par des incitations fiscales diverses, encouragées à acquérir un logement, souvent réalisé « à l'économie », mal isolé et de surcroît en périphérie lointaine des villes ce qui place les familles dans une dépendance tragique à l'égard de la voiture. Une autre partie de la population fragilisée habite des logements plus anciens et exigeant des dépenses fortes d'isolation. Entre les demandes d'exemption des grandes entreprises, qui menacent de délocaliser, et le risque d'accroître la précarité énergétique des familles les moins aisées, on multiplie les exceptions, on envisage des formules de redistribution financière très compliquées et on fixe une taxe carbone faible, ce qui revient à une « augmentation supplémentaire » du prix de l'essence, du gaz et du fuel, eux-mêmes extrêmement fluctuants depuis quelques années. En définitive, la désillusion sera au rendez-vous.

Pour adopter une approche nouvelle il faut se poser les deux questions suivantes: *la contradiction entre développement de l'emploi et réduction de la consommation de ressources naturelles est-elle insurmontable ? est-on condamné à choisir entre une économie mondialement ouverte, permettant de tirer parti de tous les avantages comparatifs mais nous faisant perdre le contrôle de notre propre système de production, et un retour au protectionnisme, en rêvant à une autarcie, comme les sirènes d'extrême gauche et d'extrême droite l'ont suggéré tout au long de la campagne pour les présidentielles, et en faisant l'impasse sur notre dépendance énergétique ?* Dans les deux cas la réponse est non: le problème vient non de contradictions insolubles mais de *l'inadaptation des outils* que nous utilisons pour gérer l'économie. Et, dans les deux cas, cela vient d'une conception dépassée de la monnaie.

Développement de l'emploi et économies d'énergie. Nous avons tellement pris l'habitude de raisonner avec une seule monnaie, une monnaie unidimensionnelle, que nous n'arrivons même plus à percevoir que c'est un héritage de l'histoire. Un consommateur qui paie avec cette monnaie est incapable de savoir, ce qui, dans le prix payé, correspond à la valeur ajoutée, au travail humain mobilisé pour produire le bien et le faire aboutir dans son sac de provision, et ce qui correspond à l'énergie ou aux ressources naturelles consommées tout au long du cycle de production et de

distribution de ce bien. C'est la monnaie elle-même qui crée un voile d'ignorance et fait que le gouvernement pilote un véhicule qui a une seule pédale pour le frein et l'accélérateur.

Le remède découle du diagnostic : c'est parce qu'on utilise la même unité de compte et le même moyen de paiement pour ce qu'il faut développer -l'emploi- et ce qu'il faut économiser -l'énergie- que le problème est rendu insoluble. La création de moyens de paiement différents pour l'emploi d'un côté et l'énergie de l'autre, la présence sur une même carte à puces de deux unités de compte et de deux moyens de paiement différents en est le corollaire. La question se pose ensuite de la manière de construire et d'allouer cette « monnaie énergie ». La solution découle de façon immédiate de la « nature des choses ». Qu'est-ce en effet qu'une ressource naturelle ? C'est un bien qui se divise en se partageant (un litre d'essence, d'eau ou un hectare de terre fertile attribué à l'un n'est pas attribué à l'autre) mais existe en quantité finie, contrairement aux produits de la créativité du travail humain qui sont en quantité indéfinie. Le régime de gouvernance à appliquer aux ressources naturelles doit donc satisfaire à deux principes complémentaires : celui de *justice sociale* et celui d'*efficacité* dans l'allocation des ressources. Justice sociale du fait qu'il y a nécessaire équité dans l'accès de chaque être humain aux bienfaits de la nature; efficacité parce que ces biens rares doivent être utilisés de la façon la plus rigoureuse possible. Dès lors qu'on oublie l'un des deux termes, on est perdu. Si l'on ne parle qu'en termes de justice sociale, de droit à l'énergie ou à l'eau, l'on ne sait pas qui est chargé de rendre ce droit effectif et on aboutit à un gaspillage tel que le droit n'existe plus que sur le papier. Si l'on prétend attribuer ces ressources au plus offrant on arrive à des absurdités telles que la circulation de 4x4 en plein Paris, sous prétexte que leurs propriétaires ont les moyens de se payer de l'essence, ou des terrains de golf dans les pays du sud, sous prétexte que les golfeurs ont les moyens de payer l'eau d'irrigation, tandis qu'à côté on a des familles en précarité énergétique ou des villageois qui crèvent de soif.

Pour assurer à la fois la justice sociale et l'efficacité de la gestion de la ressource, il faut *créer des quotas individuels et territoriaux négociables*. Au plan mondial, on n'échappera pas à un contingentement de l'énergie allouée à chaque région du monde ; la possibilité qu'auront les pays les plus pauvres de monnayer leurs quotas auprès des sociétés qui consomment beaucoup d'énergie sera le meilleur moyen d'assurer un financement régulier de leur développement. Il en va de même au niveau local : au contraire d'une taxe carbone, impôt régressif parce que le poids des dépenses énergétiques est plus grand dans le budget des pauvres que dans le budget des riches, la possibilité pour les pauvres de mettre sur le marché leurs quotas inutilisés grâce à leurs efforts d'économie d'énergie est une mesure progressive car en terme absolu les pauvres consomment moins d'énergie que les riches. Pour que de tels quotas négociables fonctionnent, il faut qu'ils recouvrent aussi bien la consommation directe d'énergie que la consommation cachée. On dira que ce système est impossible à mettre en oeuvre parce qu'il est impossible d'assurer aujourd'hui la traçabilité de la consommation d'énergie tout au long du cycle de production et de distribution. Mais la réponse est très simple : *c'est l'outil de régulation lui-même qui donne naissance aux instruments de mesure*. On le voit bien à propos de la valeur ajoutée. Il était a priori plus compliqué, lorsque l'on a instauré la TVA, de mesurer de façon cumulative le travail humain dédié à la production et à la mise sur le marché d'un bien ou service. C'est le fait de créer une taxe à la valeur ajoutée qui a conduit de façon automatique à mettre en place la mesure même de cette valeur. Il en va de même pour la traçabilité du contenu énergétique d'un bien ou service : c'est l'instauration des quotas qui induira la traçabilité.

Venons en maintenant à la deuxième question, l'organisation des marchés. L'usage d'une monnaie unique quelque soit l'échelle de l'échange, du mondial au local, répand aussi un voile d'ignorance sur les différentes étapes de la production et de la distribution d'un bien ou d'un service, sur la mobilisation ou non de travail local, régional, national ou européen. Tout au plus peut-on trouver une indication telle que « fabriqué en France » -sans savoir s'il ne s'est agi que de la phase ultime de

la production- ou « fait en Chine ». Ce qui fait que le consommateur qui souhaite faire de sa consommation quotidienne un acte citoyen, achète en réalité un chat dans un sac. On le voit avec la promotion des « circuits courts » : dans le domaine de la production agricole, ces circuits courts peuvent impliquer une consommation d'énergie fossile au cours du processus de production bien supérieure aux coûts de transport à longue distance. Si l'on veut créer des dynamiques de développement local, il ne suffit pas de positionner un territoire dans la compétitivité internationale. Il faut aussi veiller à mettre en regard besoins non satisfaits, créativité sous employée et bras ballants. Ce qui implique la construction d'espaces locaux et régionaux où cette mise en regard soit faite, en d'autres termes des monnaies locales et régionales. Aujourd'hui, les territoires manquent des capacités de réflexion et de mesure pour comprendre leur propre métabolisme, pour tirer le meilleur parti des flux d'énergie qui entrent sur le territoire (l'exergie), pour boucler les cycles de production en faisant en sorte que le déchet d'une activité soit la matière première de l'autre (l'écologie territoriale), pour stimuler la capacité de la communauté à analyser et prendre en charge ses propres problèmes ( le capital immatériel ; l'économie sociale et solidaire), pour remplacer chaque fois que possible un bien par un service (l'économie de la fonctionnalité), pour faire en sorte que les revenus tirés de la redistribution – qui représente en France 45 % du produit intérieur brut – fécondent l'économie locale, pour mobiliser l'épargne interne au territoire par des fonds locaux et régionaux d'investissement pour financer, par exemple, la transformation du parc de logements anciens.

Mais mesurer ne suffit pas. Il faut encore pouvoir gérer. Et, pour gérer, permettre la création de monnaies locales et régionales. L'expérience de l'Argentine au plus profond de la crise montre que le fait de pouvoir payer une partie des impôts locaux avec une monnaie régionale, qui s'accompagnerait d'une augmentation de rémunération des agents des services publics uniquement en monnaie régionale, créerait rapidement une dynamique. Au plan technique, les cartes à puces et internet constituent une révolution technique rendant très simple ce qui aurait constitué il y a quelques années encore une usine à gaz.